



Fondation Rurale  
de Wallonie



OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

## Opération de Développement Rural - Awans

### Compte rendu de la séance d'information-consultation villageoise de Othée, le 31 janvier 2024

#### Présents :

Nombre d'habitants : 18 personnes

- Pour le Collège communal : Thibault SMOLDERS, Bourgmestre ; Samuel DE TOFFOL, Échevin ;
- Pour l'Administration communale : Christophe BALDEWYNS, agent relais de l'ODR ;
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Caroline DELBAR & Perrine URBAIN, agents de développement.

La présentation utilisée en réunion ainsi que la retranscription des feuilles individuelles peuvent être consultées via le lien suivant : <https://bit.ly/ICV-Awans>

#### **1. Accueil des participants**

Messieurs Thibault SMOLDERS et Samuel DE TOFFOL, respectivement Bourgmestre et Échevin, accueillent les citoyens et se réjouissent de les voir venir s'exprimer sur l'avenir de leur commune. L'Échevin De Toffol excuse les échevins Lejeune et Baldewyns qui n'ont pu être présents ce soir. Il rappelle ensuite aux habitants que la première opération de développement rural de la Commune, dont la réalisation majeure est la Maison des Villages à Awans, vient de se terminer. C'est donc une seconde opération qui s'entame.

Le Bourgmestre précise que la participation et la consultation des habitants tient à cœur du Collège et cite plusieurs cas de figure où les citoyens ont été informés et/ou consultés : Maison des Villages, logo de la commune, réunions lors de l'adoption de règlements de police. La volonté étant de faire remonter les idées vers le Collège pour répondre au mieux aux besoins de la population. Enfin, il rappelle le souhait communal de conserver l'aspect rural du territoire, qui se matérialise particulièrement au travers du choix de la Commune de s'engager dans cette seconde opération de développement rural.

#### **2. Déroulement de la soirée**

Caroline DELBAR de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée.

Les objectifs sont :

- d'informer les citoyens sur ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et ce qu'elle peut apporter de concret à la dynamique communale ;
- de présenter la « carte d'identité » de la Commune et de confronter les données présentées à la validation des habitants. La présentation des données est divisée en trois thématiques : territoire, population et économie. La collecte des données a été réalisée par le bureau d'études « Un Tour d'Avance » et la présentation de ces thématiques est assurée par la FRW ;



- de consulter les personnes présentes :
  - pour chacune des thématiques, il leur est demandé de lister les atouts, les faiblesses et leurs propositions (de solutions, d'améliorations, de projets) sur une feuille A4.
  - sur des post-it de couleurs différentes, il leur est demandé d'inscrire, par thématique, les atouts, faiblesses et propositions qui leur paraissent les plus importants (1 idée par post-it).

### 3. Mise en commun et élaboration d'un diagnostic partagé



Après chaque consultation en lien avec la thématique présentée, les agents de développement regroupent les post-it par thèmes sur des posters prévus à cet effet.

Les taches de couleur permettent de visualiser aisément les préoccupations les plus importantes pour les habitants du village. Les agents de développement en font la synthèse en public et s'assurent que leur lecture correspond bien au ressenti des participants.

Cette synthèse peut être découverte ci-dessous, tandis que la retranscription des feuilles individuelles fait l'objet d'un document à part.

**Le nombre de fois qu'une idée a été émise par les participants est inscrit entre parenthèses**, dans le cas contraire, l'idée n'a été formulée que par un participant.

Lors de la consultation d'Othée, les 4 sous-thématiques les plus préoccupantes pour les habitants sont : « **Environnement** », « **Mobilité** », « **Services, loisirs et monde associatif** » et « **Entreprises, commerces, HoReCa, tourisme** ».

## **EN MATIÈRE DE TERRITOIRE :**

### Aménagement du territoire

/

### Mobilité

La mobilité est un point faible de la commune pour plusieurs participants **(4)**. On cite notamment les **difficultés de circulation** le samedi sur la N3 ainsi qu'aux abords des centres commerciaux, qu'il est obligatoire de rejoindre en voiture, faute d'accès piétons adéquats. Un participant suggère l'aménagement des giratoires sur la N3 pour fluidifier le trafic.

Par ailleurs, l'autoroute E40 et de la N3 scindent également le territoire communal et sont dès lors vues comme un point négatif.

La **vitesse pratiquée par les automobilistes** dans les rues du village engendre de l'insécurité pour les badauds. Il est proposé d'améliorer la sécurité (2), notamment en limitant à 30km/h les rues non principales et en les rendant accessibles uniquement aux riverains.

Il est également suggéré de réglementer le stationnement des voitures et d'effectuer davantage de contrôles policiers.

Le **Happy bus** est un atout pour la commune mais l'offre globale en **transports en commun** est une faiblesse.

Concernant les **modes actifs**, l'existence de **sentiers et routes qui relient les villages** entre eux est un élément positif mais il n'y a pas ou **peu de voies lentes sécurisées**. On regrette aussi le **manque et/ou l'état des trottoirs (2)**. Il est donc demandé d'agir pour la création et l'entretien de ceux-ci. **L'amélioration de de la mobilité douce (2)** est également demandée. À cette fin, on veillera à intégrer la consultation/concertation des usagers et cyclistes des chemins et rues de l'entité.

### Environnement

Le **cadre de vie rural** est apprécié par plusieurs participants **(6)**. Il existe notamment beaucoup de chemins parcourant la commune et qui disposent d'une belle vue.

La mise en place des **Planteurs d'Avenir** est un élément positif pour l'environnement, notamment du fait de l'aménagement de haies. Toutefois, on souligne le **manque d'arbres** et une **biodiversité très faible (2)**. Il est proposé d'agir sur l'environnement en réalisant des plantations diverses et d'arbres (2), en assurant une meilleure protection des espaces naturels et une meilleure gestion du réseau écologique. Il serait également positif de rendre l'environnement plus agréable, et ce, dans tous les villages de la commune.

En matière de **nuisances**, on pointe le bruit nocturne des avions ainsi que les futures éoliennes.

Enfin, un participant note qu'il y a des zones à élaguer en bord de route.

### Patrimoine

Un participant regrette le manque d'entretien du patrimoine et plus largement de l'environnement. Les abords de l'église Ste-Agathe sont toujours en attente de travaux, de même que le site des Marnières. Il est donc proposé de dégager le budget nécessaire à cet entretien.

## **EN MATIÈRE DE POPULATION :**

### Les publics

La **faible capacité d'accueil de la petite enfance** est un souci **(3)**, un participant propose de créer des crèches en entreprises pour attirer les jeunes ménages.

Plusieurs personnes suggèrent de venir en **aide aux personnes isolées et/ou âgées vivant seules (3)** afin de leur permettre de rester plus longtemps à domicile. Des services adéquats permettraient de leur offrir une meilleure qualité de vie.

L'**emploi** est un élément favorable sur le territoire communal mais un participant souligne néanmoins le peu de motivation pour l'emploi.

Un participant pointe l'incivilité des personnes qui ne tiennent pas leur chien en laisse.

### Services, loisirs et monde associatif

La **vie associative ainsi que les nombreuses activités proposées (6)** dans la commune sont pointées comme des atouts majeurs.

On regrette par contre le manque d'informations sur les différentes associations et leur travail. Il conviendrait donc de mieux communiquer sur les associations ainsi que d'autres structures (GAL, CCATM, ADL, etc).

Les **festivités** organisées à Othée sont appréciées **(3)** (feu d'artifice, Père Noël) mais les activités festives organisées par la commune ont été fortement réduites (marionnettes depuis 2023, festivités Noël, cinéma dès 2024, réduction des événements prévus lors de la journée de la femme) et il serait souhaitable de **réintégrer des activités communales** à destination de tous les citoyens dans la commune **(2)**.

La **convivialité entre voisins** est aussi soulignée.

Les participants regrettent **l'absence de bibliothèque (3)** ou de lieu de rencontre (cafétaria publique), expliquant par ailleurs que le Biblio'bus n'est accessible qu'aux heures scolaires et est donc peu pratique pour les personnes qui travaillent. Il est donc suggéré d'ouvrir une bibliothèque ou autre espace public, et ce au moins deux fois par semaine. Une collaboration avec les MRS et ABRIS serait également envisageable.

Il manque de parcs invitant à la flânerie et à la promenade. L'aménagement d'une **plaine de jeux (3)** est souhaité pour les plus petits et pourrait même prendre place dans la pelouse de l'école d'Othée. Il est aussi demandé de créer des maisons de jeunesse dans les villages.

En matière de sport, il est demandé de créer un **club de sport à Othée (2)** et plus particulièrement de course à pied.

### Logement

Le **manque d'accès à la propriété (2)** est un élément négatif sur lequel il conviendrait d'agir, notamment vis-à-vis des jeunes ménages qui semblent avoir des difficultés à accéder à un logement.

On note également que la commune dispose de peu de petits logements permettant d'accueillir des personnes isolées. Une solution serait de permettre aux habitants de proposer des logements « kangourous ».

### Participation, communication et gouvernance

L'ouverture d'esprit du **Collège** actuel est soulignée, notamment concernant l'aide apportée aux associations.

Les **taxes communales** sont jugées trop élevées et il conviendrait notamment de diminuer les taxes pour les jeunes.

### **EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE :**

#### Entreprises, commerces, Horeca, tourisme

La commune d'Awans propose une **offre commerciale bien développée et variée (5)** mais l'extension des **zones industrielles et commerciales** est trop importante.

On apprécie la présence d'une petite boutique à Othée mais on regrette **l'absence de commerces de proximité (2)** : boucherie et restaurant à Othée. On suggère également l'implantation d'une nouvelle boulangerie et d'encourager l'installation et le développement de commerces de proximité/de village.

Enfin, le **faible développement du tourisme** est pointé comme une faiblesse.

Un participant suggère de nouer un meilleur partenariat avec les représentants du **tourisme**, en prenant l'exemple, jugé positif, de la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse en Hesbaye. Un autre propose de s'appuyer sur le tourisme « nature » par le biais de balades/formations/valorisation de la faune et de la flore locale (plantation/préservation).

On note le travail de deux organismes qui aident le commerce local : **l'ADL** et **Les Broutards**.

#### Agriculture

On regrette la **disparition des fermes, du bétail** et des produits fermiers au profit de grandes étendues cultivées.

Il faudrait **privilégier le circuit-court** grâce aux commerces des agriculteurs (viande, légumes).

#### Ressources

Un participant propose de travailler sur la production d'électricité par panneaux photovoltaïques et de réaliser une étude faisabilité pour la création d'une communauté d'énergie.

## **4. Tour de questions & remarques**

Questions/réponses concernant **l'ODR**:

*Quelle est la différence entre le GAL et la FRW ?*

*Le Groupe d'Action Local Jesuishesbignon.be est actif sur le territoire de 12 communes. La commune d'Awans vient actuellement de rejoindre la prochaine*

programmation 2024-2027. Les projets menés par le GAL le sont à l'échelle des 12 communes.

La Fondation Rurale de Wallonie, au contraire du GAL, n'est pas porteuse de projets. Elle a pour mission d'accompagner les communes qui mènent une Opération de Développement Rural. La réflexion porte donc uniquement sur le territoire d'une commune tout en sachant que des projets transcommunaux peuvent être développés. Nous précisons que la FRW coordonne également le travail des différents acteurs du territoire, dont le GAL fait bien entendu partie.

L'ODR permet également à la commune de prétendre à des subsides auxquels le GAL n'a pas accès.

Cela étant dit, ces deux acteurs, qu'il s'agisse du GAL ou de la FRW, travaille en collaboration pour développer des projets sur le territoire communal.

#### Questions/réponses concernant le **diagnostic** :

*Les participants pourront-ils avoir accès au diagnostic du territoire réalisé par l'Auteur ? Celui-ci sera-t-il accessible sur le site internet de la Commune ?*

*Pour l'instant, le document réalisé par l'Auteur est un document de travail. Lorsque le PCDR sera approuvé par le Gouvernement wallon, toutes les parties du PCDR, dont le diagnostic, seront publiés sur le site dédié (<https://www.awans-odr.info/>) et/ou sur le site communal. Toutefois, le PCDR ne sera potentiellement approuvé par le Gouvernement wallon que dans 2 ans.*

*En attendant, la présentation faite lors des consultations villageoises sera mise en ligne dans le courant du mois de mars et les participants, tout comme le grand public, pourra retrouver les cartes et tableaux présentés ce soir.*

*Si les citoyens sont intéressés d'approfondir la matière présentée, ils ont la possibilité de rejoindre la CLDR*

*Les comptes-rendus des consultations citoyennes se trouveront également sur le site de l'ODR vers le mois de mars-avril 2024.*

#### Questions/réponses concernant le **diagnostic du territoire** :

*La présentation aborde la présence d'une CCATM. De quoi s'agit-il ?*

*La CCATM ou Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité traite principalement des matières d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilité.*

*Elle a pour mission de remettre des avis au Collège. Ces avis sont parfois obligatoires, ils relèvent alors du CoDT (le Code du Développement Territorial), mais le Collège peut également solliciter la CCATM pour obtenir son avis sur un projet qu'il estime pertinent. Dans la majorité des cas, la CCATM examine des dossiers de demandes de permis d'urbanisme.*

*S'il s'agit d'une commission consultative, le Collège n'est pas obligé de l'écouter ?*

*En effet, les avis émis par la CCATM ne sont « que » consultatifs. Toutefois, si le Collège décide de ne pas suivre l'avis émis par la CCATM, il a l'obligation de motiver sa décision.*

*Une participante présente ce soir et membre de la CCATM explique que le Collège suit habituellement l'avis de la CCATM.*

#### Questions/réponses concernant le **diagnostic de l'économie** :

*Une personne souhaite connaître l'évolution de ce qui est cultivé sur la commune depuis 1992 et à quelles fins (exportation) ? En d'autres termes, comment se porte l'agriculture, vu le contexte actuel (ndlr : les agriculteurs se rendent à Bruxelles le lendemain pour faire valoir leurs revendications).*

*L'Auteur ne dispose pas de ces données.*

Questions/réponses concernant la **synthèse** :

*Quant au fait que trois personnes regrettent l'absence d'une bibliothèque.*

*Une personne précise que bien qu'il n'y ait plus de bibliothèque, un service de Biblio'bus existe. Malheureusement, celui-ci n'est accessible qu'aux heures scolaires, ce qui est difficile à combiner pour les personnes actives.*

*En matière de tourisme, un itinéraire de 52km parcourant Othée, Xhendremael et Juprelle a existé (la Route des Clochers) mais le balisage n'est plus mis à jour depuis plusieurs années.*

## **5. Mot de la fin**

Pour terminer la soirée, Perrine URBAIN, invite les participants qui le souhaitent à compléter le formulaire en ligne avec des idées complémentaires qui leur viendraient suite à la soirée. Ce formulaire sera accessible jusqu'au 29 février 2024.

Elle rappelle également les dates et lieux des prochaines rencontres et invite les participants à communiquer auprès des autres habitants sur cet événement. Enfin, elle invite les personnes intéressées à s'inscrire à la CLDR. Cela peut être fait via les formulaires distribués sur place, ou via le formulaire en ligne (jusqu'au 29 février 2024).

Les comptes rendus des info-consultations de tous les villages et la retranscription des feuilles individuelles seront disponibles sur le site dédié à l'ODR d'Awans :

<https://www.awans-odr.info/>

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Perrine Urbain & Caroline Delbar

## **Evaluation des séances**

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

18 personnes sur 18 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Appréciation générale	75 %
2. Rythme de la réunion	82 %
3. Clarté de l'information donnée	88 %
4. Méthodologie de travail adaptée	81 %

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Perrine Urbain ou Caroline Delbar (Fondation Rurale de Wallonie) au 019/58.93.21 ou par courriel : [p.urbain@frw.be](mailto:p.urbain@frw.be) ou Christophe Baldewyns (agent relais de l'Opération) au 04/364.06.33 ou [env@awans.be](mailto:env@awans.be)*

